

LA FÊTE-DIEU AU SAGRÉ-COEUR

Imposantes cérémonies hier après-midi, à l'ins-titution du Sault-au-Récollet.

MGR SBARETTI

Le délégué apostolique portait l'ostensoir, assisté des RR. PP. Filiault et Loiseau.

BEAU SPECTACLE

Une touchante cérémonie a marqué la célébration de la Fête-Dieu, hier après-midi, au couvent du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet. Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Sbaret, président.

Le vaste parc du couvent a rarement assisté à fête plus grandiose que ne l'était celle d'hier dans sa simplicité champêtre. Les reposoirs surgissaient des bocages, perdus dans des entrelacs de verdure, et de fleurs odorantes, montaient comme par un caprice de la Nature en des tertres dont le fond verdoyant était parsemé de la flore la plus belle. Le vieil édifice du couvent dressait au fond du parc son architecture antique avec ses créneaux, ses tourelles et ses fenêtres à ogives en accolade.

Ren n'est plus beau, plus attrayant, qu'un admirable disposition des terrains avec leurs allées, leurs promenades, leurs parterres sur les bords de la charmante rivière des Prairies, dont les bruyants rapides semblaient chanter les gloires du passé.

Les rues du village du Sault avaient conservé leurs bannières et leurs drapeaux dont on avait pavé les arbres et les maisons en l'honneur de la première communion des enfants, le matin. Vers quatre heures les communiantes



Son Excellence le délégué apostolique Mgr Sbaret, qui présida la célébration de la Fête-Dieu au Sault, hier.

du village, garçons et filles, bannières en tête, arrivèrent au couvent et se placèrent vis-à-vis la chapelle attendant de prendre leur poste dans la procession qui allait bientôt se faire ouvrir les portes du monastère. La fanfare du collège Laval, de Saint-Vincent de Paul, sous la direction du Frère Marie-Léon, de l'Ordre des Frères Maristes, et de M. Arthold Saint-Germain, commandant militaire, vint se placer devant le tertre où s'élevait la superbe statue du Sacré-Cœur, qui fait face au portique du couvent.



LE COUVENT DU SAGRÉ-COEUR AU SAULT AU RECOLLET. OU MGR SBARETTI A PRÉSIDÉ LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

LE PAPE PIE X ET LE QUIRINAL

Le voyage du pontife à Castel Gondolfo ne signifierait pas un abandon

DE SES DROITS

Un cardinal du Vatican exprime ses vues au sujet de cette brûlante question.

UN ARTICLE DE JOURNAL

Rome, 15. — L'«Osservatore Cattolico», de Milan, l'organe le plus autorisé du Vatican, commentant la rumeur d'un séjour probable du Saint-Père à Castel-Gondolfo, affirme que Pie X n'en va en effet en villégiature dans cette villa, qui est considérée comme territoire papal, cela ne constituerait pas une renonciation des droits de l'Église romaine ni une acceptation de l'unité italienne. Cet article est évidemment inspiré, on l'a lancé afin de sonder l'opinion publique.

Il conclut par ce passage significatif: «Le cours des années ne saurait altérer un droit acquis, il ne peut que modifier la situation. Ainsi, un fait qui, il y a dix ans, n'aurait eu qu'une seule signification, pourrait maintenant être interprété de diverses façons.

«Si le Pape, sur l'avis de ses médecins, s'en va à Castel-Gondolfo, dans l'intérêt de sa santé, dont l'Église a besoin, sa position pour cela ne change pas.

Jusqu'ici, on le sait, le Vatican avait toujours rejeté la possibilité pour le Pontife de quitter jamais Rome, et on s'était hâté de nier la rumeur d'un voyage de Pie X à la villa papale. Toutefois, un prélat considéré comme le meilleur diplomate du Vatican, a déclaré à un journaliste qu'une telle démarche ne signifierait nullement une réconciliation avec le Quirinal. Il a ajouté qu'on n'en était venu encore à aucune décision.

En attendant, le palais de Castel-Gondolfo subit d'importantes réparations.

LE CAS DE DELHAISE

Albert Delhaise, accusé de tentative de suicide, a comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine, mais il n'a pu, à cause de son éternuement, répondre exactement à l'accusation.

Il a dit en pleurant: «C'est vrai, j'ai eu tort.» Et, son gardien l'a reconduit à l'hôpital. Sa cause a été remise à mardi.

Ants de Marie et du Saint-Siège; les élèves étaient divisés par groupes précédés de bannières de l'Immaculée Conception, de l'Annonciation et du Sacré-Cœur. Cette dernière était accompagnée par huit jeunes filles portant les rubans de la bannière, et ceintes de l'écharpe rouge du Sacré-Cœur. Venaient ensuite quatre porte-fanfares; les frères de Saint-Gabriel au nombre desquels Fr. Clément, directeur et économe; Fr. Tarcisius, maître des Novices; le cergé, les RR. PP. Cox et Desforges, de la compagnie de Jésus, messieurs les abbés Beaubien, curé du Sault-au-Récollet; J. A. Bélanger, curé, J. E. Provost, vicar, de Saint-Louis de France; J. E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; et T. Heffernan, vicar de Saint-Vincent de Paul; Charpentier, chapelain de l'Ecole de Réforme; Synnott, D. D., secrétaire de Son Excellence le délégué apostolique, etc.; un porte-missel; six jeunes filles portant flambeaux, couronnées de lauriers; un essaim de fillettes portant des corbeilles remplies de fleurs qu'elles jettent au-devant du Très Saint-Sacrement en faisant la révérence; le dais porté par MM. Isaac Bergeron, Alfred Gravel, Téléphore Champagne et Joseph Nadon; Mgr Sbaret portant l'ostensoir, assisté des RR. PP. Loiseau et Filiault, S.J.; les religieuses du couvent du Sacré-Cœur, les religieuses de la Miséricorde, les parentes des élèves actuelles, les anciennes élèves et les femmes du village.

Après un office aux deux reposoirs la procession entra à la chapelle où la bénédiction du Très Saint-Sacrement fut donnée par le délégué apostolique, M. l'abbé Dupuis, chapelain, agissant comme Maître de Cérémonies. Les religieuses et le clergé alternèrent les chants liturgiques.

Après l'auguste cérémonie, les sœurs du couvent invitèrent les messeuses de Saint-Vincent de Paul à un dîner délicieux, dont les tables se dressaient sous une arcade de feuillage.

LUTTE DE LA DEFENSE CONTRE LA COURONNE

Un troisième témoin, du nom de Donnivan, est venu hier après-midi confirmer l'identité du prévenu, mais une femme et une fillette ont aujourd'hui même parlé en faveur de l'accusé.

Si les témoignages de ces deux témoins de la défense, quoique un peu embrouillés dans la transquestion, sont ramenés à un point précis, ce serait un alibi pour le prévenu.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

La preuve de la Couronne est pratiquement terminée dans la cause du Roi vs. Hackett.

Le dernier témoin à charge, le capitaine de police Coleman n'aura à subir que le feu du contre-interrogatoire des avocats de la défense, à la séance de ce matin.

Les témoins de la défense seront alors entendus, et les vaillants défenseurs de l'accusé se disant en mesure de prouver d'une manière éclatante, l'innocence de Hackett.

De quinze à vingt témoins ont été assignés. Parmi eux il y a non seulement des parents de l'accusé; mais aussi des personnes qui lui sont étrangères, et toutes doivent prouver à l'évidence un alibi, d'après la prétention de Mire Rondeau. Nous pouvons donc nous attendre à des déclarations sensationnelles. La couronne aura toutefois l'occasion de faire entendre des témoins en contre preuve, et c'est à cette phase du procès qu'aura lieu le grand combat légal entre les avocats de la couronne et ceux de l'accusé.

Il est probable que le verdict SERA RENDU DEMAIN

Les témoins de la défense quoique nombreux rendront de courts témoignages. Les jurés ont suivi attentivement tous les témoignages durant le procès, et ont à maintes reprises posé plusieurs questions aux témoins pour mieux former leur opinion. Il y a lieu de croire que leurs délibérations seront courtes pour tomber d'accord sur le verdict à rendre.

L'honorable président du tribunal a aussi donné toutes les explications possibles pour bien élucider les points qui pouvaient paraître quelque peu embrouillés.

Toute la cause, quant aux questions de faits, ne peut être plus nettement définie.

Le prisonnier est apparemment indifférent à ce qui se passe autour de lui. A certain moment, il semble être plutôt un spectateur que l'accusé; cependant, il garde toujours des yeux fixés sur les jurés.

L'assistance était encore nombreuse et les femmes étaient en plus grand nombre que les jours précédents. Malheureusement pour les représentants de la plus belle moitié du genre humain, elles furent privées par le président du tribunal d'écouter la salle pendant le témoignage du médecin autopsiste, le Dr McTaggart, qui a donné des explications concernant les blessures constatées sur le corps de la petite victime, explications qui auraient pu être «shocking» pour les oreilles des auditeurs.

Deux bambins ont dû aussi sortir de la cour, où il n'est resté que des hommes.

Le premier témoin a été

JOHANNISS NYGAARD

Il dit que le 3 avril au soir, en revenant de son travail, sa compagne de Marks, il a rencontré l'accusé sur la voie ferrée à quelque distance de la maison Neilson. Il a parfaitement bien vu la ceinture qu'il portait. Au moment de la rencontre l'accusé était sous l'influence de la boisson, il marchait courbé, les deux mains dans ses poches de pantalon qui avait glissé à tel point qu'on pouvait voir la boucle de la ceinture qui le retenait.

Il dit à Marks: «Cet homme a bien mauvaise mine.»

—Croyez-vous, demande Mire O'Sullivan que l'accusé à la barre ait plus mauvaise mine que vous.

—Le soir en question, répond le témoin, malgré que nous ayons, mon compagnon et moi, le visage noirci par le travail, l'accusé avait encore plus mauvaise mine que nous.

Le témoin dit qu'il ne peut se tromper en identifiant le prisonnier comme cet individu qui a passé à ses côtés et qu'il a remarqué d'une manière toute spéciale, parce qu'il était très ivre. Ses chaussures et le bas de son pantalon étaient sales par la boue.

Le sous-chef McMahon reconnaît la ceinture produite en cour comme étant

celle qu'il a enlevée au prisonnier, le 11 avril dernier.

En réponse à Mire Rondeau, il dit qu'il se souvient d'un homme qui portait une ceinture semblable à celle qu'il a enlevée au prisonnier.

WILLIAM CARTER

constable spécial et gardien de la «Montreal Steel Works», est le témoin suivant.

Il dit que le 4 avril au matin, il aperçut l'accusé sur la rue St Patrick, et que sa ressemblance avec celle de l'assassin présumé de la petite Aherne tel qu'indiquée dans les journaux, le frappa.

Il s'assura qu'Hackett n'avait pas travaillé le 3 avril. Le 4 avril il a travaillé toute la nuit; le 5, l'accusé n'a pas travaillé et, le 6 au matin, le constable l'a rencontré dans des parties de l'usine. Hackett lui a dit qu'il attendait le contremaître pour retirer son salaire et qu'il avait l'intention de partir.

Carter lui demanda brusquement s'il savait que le meurtrier de la petite Aherne avait été arrêté? A cette question, l'accusé montra des signes d'une grande nervosité et a dit: «Oui, j'ai vu quelque chose à propos de cela sur les bulletins des journaux.

Le lendemain sachant que Hackett avait vendu «son temps» à un compagnon, Carter a confié ses soupçons au capitaine Coleman, du poste No 9.

Le soir du 11, il a rencontré l'accusé, avec le capitaine Coleman. Hackett a dit qu'il avait travaillé le 10 avril, et qu'il avait été payé par le contremaître.

Le capitaine demanda à Hackett de venir établir l'identité d'un Juif qui l'avait remplacé aux usines de la Switch Work. Hackett fut alors conduit au bureau de la sûreté et vers 11 heures à la gare Viger. A ce moment le sous-chef Charpentier arrivait en compagnie de Marks. Celui-ci montrant du doigt Hackett dit:

«C'EST L'HOMME.»

Le témoin était à côté du prisonnier à ce moment. De là, il se souvint au bureau de la sûreté, l'accusé, et le témoin sont restés seuls pendant quelque temps, et Hackett a dit: «Je sais bien pourquoi je suis ici, c'est à cause du meurtre de la petite fille. Voilà où conduit la boisson».

En transquestion, Carter dit que l'accusé avait le réticent d'être un ouvrier assidu à l'usine. Ce qui lui a fait croire que l'accusé était le meurtrier dans la description qu'en avait faite dans les journaux. L'accusé lui a dit qu'il avait vendu son salaire à Plante, qu'il avait l'intention de s'en aller; mais qu'il avait changé d'avis, et qu'il se rendrait au bureau de la sûreté.

Deux bambins ont dû aussi sortir de la cour, où il n'est resté que des hommes.

LE CAPITAINE JAMES COLEMAN

du poste No 9 corrobore le témoignage précédent et raconte la scène à la gare Viger.

Hackett en venant au bureau des détectives a dit au témoin: «J'espère bien que je ne serai pas troublé!» «Quel trouble voulez-vous dire?» a répondu le capitaine. «Bien sûr à propos d'argent ou autre chose», dit Hackett.

Informé que le sous-chef Charpentier devait arriver à 10.45 heures avec Marks, le capitaine se rendit à la gare Viger avec l'accusé en compagnie de M. Berrigan, secrétaire du bureau des détectives.

Berrigan alla avertir M. Charpentier de notre présence.

Lorsqu'il nous aperçut, Marks désigna Hackett et parla au sous-chef Charpentier.

Celui-ci m'ordonna alors de conduire le suspect au bureau des détectives. Hackett ne fut mis en état d'arrestation que le lundi matin.

Je lui posai la main sur l'épaule, lui disant:

Hackett, vous êtes mon prisonnier; on vous accuse du meurtre de la petite May Aherne qui a été tuée dans les bois de la Côte Saint-Paul. Je le mis sur ses gardes disant que tout ce qu'il dirait pourrait servir de preuve contre lui. Je ne lui ai fait ni promesse ni menace.

Je luis ensuite au prisonnier une déclaration qu'il avait faite lui-même au chef Charpentier et je lui demandai s'il voulait la signer.

—Vous voulez donc que j'admette être un meurtrier, me répondit le prisonnier.

A cette partie du témoignage, Mire O'Sullivan se lève et s'obje à la production du document mentionné par le policier et qu'il suppose être dans les mains des avocats de la Couronne.

Le président du tribunal maintient l'objection déclarant que l'officier de police n'avait pas le droit dans des circonstances semblables d'essayer d'obtenir des admissions d'un prisonnier.

Mire Guérin explique que la déclaration faite librement par l'accusé ne comportait pas d'aveux mais était relative à ses mouvements et actions le jour du crime.

Le président du tribunal lira la déclaration et déclara, ce matin, si elle doit être produite.

AUTRES TEOIGNAGES

Les autres témoins entendus ont été Rodolphe Pante et Olivier Dion. Pante est le compagnon de travail de Hackett. Il lui a prêté une piastra au commencement de la première semaine d'avril puis a acheté pour \$5.00 le montant de sa dette auquel avait droit Hackett, le 6 avril, soit \$5.84. Par

celle qu'il a enlevée au prisonnier, le 11 avril dernier.

En réponse à Mire Rondeau, il dit qu'il se souvient d'un homme qui portait une ceinture semblable à celle qu'il a enlevée au prisonnier.

WILLIAM CARTER

constable spécial et gardien de la «Montreal Steel Works», est le témoin suivant.

Il dit que le 4 avril au matin, il aperçut l'accusé sur la rue St Patrick, et que sa ressemblance avec celle de l'assassin présumé de la petite Aherne tel qu'indiquée dans les journaux, le frappa.

Il s'assura qu'Hackett n'avait pas travaillé le 3 avril. Le 4 avril il a travaillé toute la nuit; le 5, l'accusé n'a pas travaillé et, le 6 au matin, le constable l'a rencontré dans des parties de l'usine. Hackett lui a dit qu'il attendait le contremaître pour retirer son salaire et qu'il avait l'intention de partir.

Carter lui demanda brusquement s'il savait que le meurtrier de la petite Aherne avait été arrêté? A cette question, l'accusé montra des signes d'une grande nervosité et a dit: «Oui, j'ai vu quelque chose à propos de cela sur les bulletins des journaux.

Le lendemain sachant que Hackett avait vendu «son temps» à un compagnon, Carter a confié ses soupçons au capitaine Coleman, du poste No 9.

Le soir du 11, il a rencontré l'accusé, avec le capitaine Coleman. Hackett a dit qu'il avait travaillé le 10 avril, et qu'il avait été payé par le contremaître.

Le capitaine demanda à Hackett de venir établir l'identité d'un Juif qui l'avait remplacé aux usines de la Switch Work. Hackett fut alors conduit au bureau de la sûreté et vers 11 heures à la gare Viger. A ce moment le sous-chef Charpentier arrivait en compagnie de Marks. Celui-ci montrant du doigt Hackett dit:

«C'EST L'HOMME.»

Le témoin était à côté du prisonnier à ce moment. De là, il se souvint au bureau de la sûreté, l'accusé, et le témoin sont restés seuls pendant quelque temps, et Hackett a dit: «Je sais bien pourquoi je suis ici, c'est à cause du meurtre de la petite fille. Voilà où conduit la boisson».

En transquestion, Carter dit que l'accusé avait le réticent d'être un ouvrier assidu à l'usine. Ce qui lui a fait croire que l'accusé était le meurtrier dans la description qu'en avait faite dans les journaux. L'accusé lui a dit qu'il avait vendu son salaire à Plante, qu'il avait l'intention de s'en aller; mais qu'il avait changé d'avis, et qu'il se rendrait au bureau de la sûreté.

Deux bambins ont dû aussi sortir de la cour, où il n'est resté que des hommes.

LE CAPITAINE JAMES COLEMAN

du poste No 9 corrobore le témoignage précédent et raconte la scène à la gare Viger.

Hackett en venant au bureau des détectives a dit au témoin: «J'espère bien que je ne serai pas troublé!» «Quel trouble voulez-vous dire?» a répondu le capitaine. «Bien sûr à propos d'argent ou autre chose», dit Hackett.

Informé que le sous-chef Charpentier devait arriver à 10.45 heures avec Marks, le capitaine se rendit à la gare Viger avec l'accusé en compagnie de M. Berrigan, secrétaire du bureau des détectives.

Berrigan alla avertir M. Charpentier de notre présence.

Lorsqu'il nous aperçut, Marks désigna Hackett et parla au sous-chef Charpentier.

Celui-ci m'ordonna alors de conduire le suspect au bureau des détectives. Hackett ne fut mis en état d'arrestation que le lundi matin.

Je lui posai la main sur l'épaule, lui disant:

Hackett, vous êtes mon prisonnier; on vous accuse du meurtre de la petite May Aherne qui a été tuée dans les bois de la Côte Saint-Paul. Je le mis sur ses gardes disant que tout ce qu'il dirait pourrait servir de preuve contre lui. Je ne lui ai fait ni promesse ni menace.

Je luis ensuite au prisonnier une déclaration qu'il avait faite lui-même au chef Charpentier et je lui demandai s'il voulait la signer.

—Vous voulez donc que j'admette être un meurtrier, me répondit le prisonnier.

A cette partie du témoignage, Mire O'Sullivan se lève et s'obje à la production du document mentionné par le policier et qu'il suppose être dans les mains des avocats de la Couronne.

Le président du tribunal maintient l'objection déclarant que l'officier de police n'avait pas le droit dans des circonstances semblables d'essayer d'obtenir des admissions d'un prisonnier.

Mire Guérin explique que la déclaration faite librement par l'accusé ne comportait pas d'aveux mais était relative à ses mouvements et actions le jour du crime.

Le président du tribunal lira la déclaration et déclara, ce matin, si elle doit être produite.

AUTRES TEOIGNAGES

Les autres témoins entendus ont été Rodolphe Pante et Olivier Dion. Pante est le compagnon de travail de Hackett. Il lui a prêté une piastra au commencement de la première semaine d'avril puis a acheté pour \$5.00 le montant de sa dette auquel avait droit Hackett, le 6 avril, soit \$5.84. Par

LES DYNAMITARDS SONT A L'OEUVRE.

Une bombe lancée par un juif tue un grand nombre de personnes,

A BYALISTOCK.

La population russe en profite pour massacrer en masse les Israélites.

LA SITUATION

Byalistock, Russie, 15.—Un anarchiste a lancé une bombe sur la procession du Corpus Christi, blessant ou tuant un certain nombre de personnes. Les membres de la procession, indignés, défilant juifs l'après-midi, se mirent en devoir de massacrer les Israélites et de piller leurs boutiques.

La bombe a été lancée du balcon d'une maison située dans la rue Alexandrovna. Un prêtre du nom de Fedoroff est parmi les tués. Après l'explosion, les Juifs, réunis dans la maison, ouvrirent le feu sur la foule. Les Cosaques survinrent promptement et tirèrent deux volées qui abattirent les Juifs qui se trouvaient aux fenêtres. La foule des catholiques orthodoxes, au paroxysme de la colère, se répandit aussitôt dans les rues avoisinantes et pillait les boutiques de Juifs et en massacrait les occupants.

LES REACTIONNAIRES

Saint-Petersbourg, 15.—Le gouvernement poursuit sa politique de domination intransigeable. Le procureur Pavloff a refusé de faire procéder à une enquête sur la conduite de certains fonctionnaires et officiers généraux des provinces Baltiques. Le procureur a fait expulser de l'enceinte de la Chambre, M. Ulanoff, puis il l'a fait arrêter pour délit de presse. Les déclarations du procureur et l'expulsion du député journaliste, ont été accueillies par de tels tumultes que le président Mourousséff a menacé de lever la séance et de quitter le fauteuil présidentiel.

NUAGES A L'HORIZON

Saint-Petersbourg, 15.—Les socialistes révolutionnaires et les députés paysans qui forment le groupe de l'«Outil» font chaque jour de nouveaux adeptes. Le jour est maintenant prochain où ils constitueront la majorité à la Douma. Les événements à l'intérieur se précipitent. Une certaine partie de la bourgeoisie se demande si l'empereur consentait maintenant aux réformes, il ne serait pas trop tard.

Il semble en effet que rien ne puisse maintenant détourner l'orage de sang et de feu qui s'amoncelle.

Le mouvement agraire se propage partout à la fois et ne menace pas que le gouvernement, mais aussi le parti modéré de la Douma.

Les recues sont animées d'un esprit détestable, les cosaques eux-mêmes murmurent et commencent à se refuser à sabrer le peuple.

WM. BRYAN

Saint-Petersbourg, 15.—William Bryan, le leader démocrate américain a assisté hier à la séance de la Douma.

LES CHARITES DE LA VILLE

SEANCE DE LA SOUS-COMMISSION SPECIALE.

La commission spéciale a siégé hier sous la présidence du maire pour décider des cas où la ville doit subvenir à l'entretien des indigents, aux asiles, aux hôpitaux et aux écoles industrielles.

Durant les deux semaines qui viennent de se terminer, 54 requêtes ont été présentées dont 25 pour internement aux asiles, 31 pour internement d'enfants indigents et 9 pour internement des pauvres aux refuges.

Des 25 aliénés, 17 ont été placés aux asiles en attendant une enquête, 6 autres sont sous la surveillance des médecins aliénistes, les autres deux ont été renvoyés parce que leurs parents peuvent payer les frais de leur internement.

Des trente-et-une demandes d'internement d'enfants aux écoles industrielles 10 étaient pour de nouveaux cas et 21 pour des enfants déjà placés dans ces institutions. Trois enfants ont été remis à leurs parents à leur demande. Vingt-deux enfants restent encore dans les écoles industrielles aux frais de la ville et l'on ne peut retrouver leurs parents. Il y a un an on en comptait cent.

Les neuf demandes de placement aux refuges ont été renvoyées à la Société de Charité Organisée qui a fait une enquête et n'en a accordé que deux, dont les bénéficiaires ont été envoyés à l'Assistance Publique.

La commission a accordé le réinternement de 6 enfants de 11 à 13 ans.

CHEZ LES RR. PP. DU T. SAINT-SACREMENT

Les Révérends Pères du Très Saint-Sacrement ont célébré hier soir la Fête Dieu à leur communauté de l'avenue Mont-Royal. Une foule énorme de fidèles assistait. La procession sortit de l'église, passa l'avenue Mont-Royal, la rue Berri, le magnifique jardin, et revint à la chapelle où le saint sacrement fut chanté. Le R. P. Perle, supérieur de la communauté, présidait. Le sermon en plein air fut donné par le R. P. Jean. Le reposoir de l'avenue Mont-Royal, comme par le passé, était resplendissant dans ses décorations de verdure, de bouquets, de fleurs et de cierges allumés. Le chœur, sous la direction du professeur J. J. Goulet, interpréta des oeuvres magistrales au Sault.

AU PENSIONNAT ST BASILE

Dimanche prochain, au pensionnat Saint-Basile des Soeurs de Saint-Croix, se fera l'exposition des travaux exécutés pendant l'année par les élèves. Ces travaux comprennent la peinture, le dessin, la couture, la broderie, le tissage, etc. Le pensionnat est au No 621 rue Mont-Royal, près Saint-Denis.

OU MENE LE DECOURAGEMENT

Un ex-officier de l'armée belge tente de se suicider hier après-midi,

A L'HOTEL D'ITALIE

Déserté par sa femme et son enfant, il se tire une balle.

PAS GRIEVEMENT BLESSE

Un nommé Albert Delhaise, âgé de 30 ans, qui dit avoir été officier dans l'armée belge, a tenté de se suicider, hier après-midi, en se tirant une balle dans le pectoral gauche. Vers cinq heures, hier après-midi, Delhaise entra à l'hôtel Roncari, au No 49 rue Craig Est, et se faisait servir un verre de bière.

Après avoir bu son verre, l'étranger se retira dans une petite chambre au arrière, d'où l'on entendit quelques minutes après une détonation d'arme à feu.

Le commis de bar s'élança à l'endroit d'où il avait entendu le bruit et découvrit le malheureux, la tête inclinée sur une petite table, tenant un revolver dans sa main crispée.

Une voiture d'ambulance fut mandée, et Delhaise fut transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins constatèrent que sa blessure n'était pas sérieuse.

Comme le Belge était alors sous l'influence de la boisson et qu'il menaçait de s'échapper à la première occasion, on jugea qu'il était plus sûr d'envoyer le blessé au poste central afin de lui donner le temps de se désébriser.

D'après des renseignements pris à la police, il appert que lundi dernier, et les jours suivants, Albert Delhaise se présentait au bureau du chef Charpentier, le priant de lui retrouver sa femme et son enfant, qui l'avaient déserté.

A chaque visite, Delhaise était légèrement gommé.

Delhaise a déclaré qu'il était récemment arrivé au pays et qu'il habitait au No 330 rue Saint-Laurent.

Aussitôt que les médecins eurent pu opérer l'extraction de la balle, Delhaise sera traduit devant le magistrat Lafontaine pour répondre de sa conduite.

CHUTE DE 6

LA PRESSE
 51 rue Saint-Jacques, angle de la
 Côte Saint-Louis, Montréal, Canada.
 ABONNEMENT:
 QUOTIDIENNE \$2.00 par an.
 SEMAINE \$1.00 par an.
 ANNUEL \$10.00 par an.
 L'ÉDITION
 HEBDOMADAIRE 50c par an.
 Payable d'avance.

La Presse est imprimée et publiée
 au No 51 rue Saint-Jacques, angle de
 la Côte Saint-Louis, Montréal, par
 la Compagnie de Publication de la
 Presse (limitée).
 R. GODIN,
 Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être
 adressée comme suit: LA PRESSE, No
 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Can-
 ada.

Circulation de la Presse
 TOTAL DE LA SEMAINE

LUNDI	91,263
MARDI	91,265
MERCREDI	91,279
JEUDI	91,277
VENREDI	91,294
SAMEDI	114,721
TOTAL	571,099
HEBDOMADAIRE	49,355

620,454

MOYENNE PAR JOUR DE
 L'ÉDITION QUOTIDIENNE

95,183

NOS CANADIENS

M. EUCLIDE MATHIEU



Photo, Laprés et Lavergne, angle des rues
 Saint-Denis et Ontario

Né à Saint-Charles de Lachenaie,
 comté de L'Assomption, le 22 octobre
 1846, M. Euclide Mathieu est le fils de
 feu le major Rienne Mathieu, ancien
 député du comté de l'Assomption et de
 Joséphine Dupuis.

Après avoir fait ses études au collège
 Sainte-Marie et à l'Académie Archambault,
 à Montréal, il entra, en 1866, au
 service de MM. Germain & Lepage, mar-
 chands de quincaillerie. Il suivit en
 même temps le cours de service mili-
 taire. Dans la suite il occupa un em-
 ploi chez MM. Trudel et Vincent, qui
 faisaient alors le commerce de nouveauté.
 Plus tard, en 1870, il forma une so-
 ciété avec M. Victor Trudel pour faire
 le commerce d'épicerie sur la rue Notre-
 Dame, et quatre ans plus tard, M. Tru-
 del fut remplacé dans la société par le
 frère de son associé, M. Aimé Mathieu.

La maison porta alors le nom de
 Mathieu Frères, qui est depuis des an-
 nées une des maisons de commerce de
 vins les mieux connues de Montréal.
 M. Mathieu fut appelé à représenter
 les électeurs du quartier Est au Conseil
 de Ville de Montréal. Il se fit remar-
 quer aux jours d'épidémie; il fut un de
 ceux qui ont contribué à faire abolir la
 journée de corvée.

M. Mathieu est, juge de paix, membre
 de la Chambre de Commerce et du
 Board of Trade.

En mai 1875, il épousa Mlle Mar-
 guerite Christine, fille du juge stipen-
 diaire Magloire Lanctôt de Saint-Hyacinthe.

MONTREAL

Vous pouvez l'entendre en vous
 achetant un piano "WILLIAMS" à
 nouvelle machine, ou un phonogra-
 phe "PATHE".

Prix spéciaux pour argent comptant,
 ou avec conditions pour convenir aux
 acheteurs.

Hurteau et Cie, 316 Ste-Catherine-
 Est (Entre St-Denis et Berri). 161-n

CHRONIQUE

LES CHROMOPHAGES

La Science est une déité implacable,
 ennemie de toute poésie, de toute can-
 deur, de toute naïveté, de toute légè-
 resse. De sa main brutale elle renverse
 toutes nos idées et ne laisse au-
 cune place dans notre cœur ni dans
 notre esprit pour toutes ces choses gra-
 cieuses qui sont le charme de l'existence.
 Elle ne s'arrête pas à respirer l'ex-
 quis parfum d'un bouquet, ne contem-
 ple pas avec amour la délicatesse des fleurs
 ni leurs couleurs vives; elle se borne
 à énumérer les éléments chimiques
 dont elles se composent et nous démontre
 que l'arôme si subtil de l'héliotrope
 est tiré par les radieuses de la plan-
 te dans les fanges les plus nauséabon-
 des. Elle détruit les unes après les au-
 tres toutes nos illusions et ne s'arrête
 jamais dans cette voie monstrueuse
 du matérialisme.

Elle vient encore, la guesse de Scien-
 ce, de m'arracher une douce erreur.
 Jusqu'à ces derniers temps j'avais
 cru, comme vous le croyez encore vous-
 même, que le cheveu blanc était consi-
 déré comme l'apanage de la noblesse
 capillaire et capillaire; je croyais que le
 cheveu blanc constituait la couronne
 du vieillard comme le lait constitue son
 vin.

Cette opinion était tellement répandue
 que les dramaturges les plus scé-
 ptiques et les plus audacieux n'auraient
 pas osé se soustraire à la formule de la
 "noble tête", dès qu'elle était blanche.
 Ainsi, dans "Le Roi s'amuse", Victor
 Hugo fait dire à François Ier par M. de
 Saint-Valier:

Car nous avons tous deux au front une
 couronne, de fleurs de lys d'or, et moi de
 cheveux blancs, O roi! quand un mortel ose outrager
 la vôtre, c'est vous qui la vengez... C'est Dieu
 qui venge l'autre.

Et dans le drame affolant de la
 "Tour de Neule", un des héros, évoquant
 le souvenir d'un illustre personnage,
 prononce ces mots d'admiration: "C'é-
 tait une noble tête de vieillard! que
 l'assassin a dû revoir souvent dans ses
 rêves..."

Pourquoi cette tête de vieillard pa-
 rait-elle noble? Parce qu'elle a des
 cheveux blancs, tout simplement.
 Aussi, sur la foi d'une opinion telle-
 ment répandue, ne rencontrai-je ja-
 mais un vieillard blanc sans croire
 que cette blancheur acquise en vieilles-
 sant était chez lui comme chez le cho-
 colat un sérieux indice de la qualité as-
 surée et recommandable, et je
 pensai, moi aussi:

"Ceci est une noble tête; ce front
 qui surmonte une candide chevelure,
 onduleuse comme l'épave d'une divinité
 polaire fuyante dans la marmotte de
 l'immobilité des glaces boréales; ni les
 rêves de la luxure, ni les idées cupi-
 des, ni les visions de l'alcoïlisme ne
 froissent de leurs ailes velues; une
 jeunesse vertueuse a fait ce vieillard;
 c'est un bon signe. Puisse, plus tard,
 couronné par une main pesante, au
 temps, porter au soir de ma vie, sur
 mes épaules, une tête auréolée de che-
 veux neigeux, une noble tête de vieil-
 lard, vénérable témoignage d'une vie
 consacrée à la pratique de toutes les
 vertus..."

Et bien, je me trompais. La cheve-
 lure blanche n'est pas un signe de la
 noblesse de l'âme; elle indique simple-
 ment que celui qui en est doué est fré-
 quenté par des chromophages.

Chromophages? Eh oui. C'est le
 professeur Metchnikoff, de Paris, qui
 a découvert et de nommer chromo-
 phages — c'est-à-dire qui mangent
 les couleurs — des microbes qui dé-
 colorent le cheveu et lui donnent cette
 teinte blanche admirée par les mora-
 listes.

Le blanchiment des cheveux, procla-
 me le professeur Metchnikoff, qui a
 vu son existence à des travaux sur la
 sénilité, est le résultat d'un phéno-
 mène provoqué par des animalcules qui
 absorbent et détruisent le pigment du
 cheveu.

Connaissant la cause du blanchiment
 des cheveux, pourrions-nous les empê-
 cher de blanchir ou les ramener à leur
 état primitif?

Mais il n'y a pas de doute à cet
 égard, et M. Metchnikoff n'a pas man-
 qué de nous indiquer le remède. Il faut
 nécessairement tuer les chromophages,
 et leur tuer, affirme-t-il, on y par-
 vient en les exposant à une tempé-
 rature de 60 degrés centigrade — 140
 degrés Fahrenheit.

Avant à ceux qui veulent se débar-
 rasser de leurs cheveux blancs; ils n'ont
 qu'à mettre leur tête au four pour
 qu'elle perde ce que l'on considérait
 jusqu'ici comme un signe de noblesse.

Ils pourront profiter de l'occasion pour
 se guérir du mal de dents, en tenant,
 selon une recette connue et infallible,
 leur tête au four jusqu'à ce qu'une
 pomme de terre conservée en leur bou-
 che soit cuite.

Eh! donc, désormais, la noble tête,
 ce ne sera plus la tête blanche, ce sera
 la tête chauve, indemne de chromo-
 phages.

QUALITE

La qualité des ingrédients, le soin et l'habileté
 dans tous les procédés du brassage, voilà ce qui donne le goût
 exquis, le moelleux et la saveur délicate de la

BUDWEISER

La Reine des Bières Embouteillées

Pour ceux qui apprécient la qualité et la saveur, la Budweiser occupe
 chez eux une place privilégiée. Elle est si supérieure, que malgré son prix
 élevé, elle se vend plus que n'importe quelle autre bière en bouteille.



Embouteillée seulement à la Brasserie Principale

ANHEUSER-BUSCH BREWING ASS'N

Saint-Louis, E. U. A.

FRASER, VIGER & CIE, Distributeurs

Capsule ou non.

Seulement, elle aura un inconvé-
 nient au point de vue de l'art scéni-
 que, car au quatrième acte des mélo-
 drames le bourgeois ne saura pas où la
 prendre.

On pourra toujours, il est vrai, y
 adopter un manche, mais ce nouvel ac-
 cessoire perturbera sensiblement la rou-
 tine, les conventions et l'esthétique du
 théâtre.

Satanés chromophages, va!

LAURENT BART.

ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE

Division Nord

Il y aura ce soir, à l'angle des rues
 St-Denis et Laurier, dans les salles
 de la station de Pompes, une assem-
 blée des officiers de la division nord de
 l'Association St-Jean-Baptiste. Tous les
 officiers des différentes sections de la
 division nord sont particulièrement in-
 vités à cette assemblée. On y discutera
 le parcours de la procession.

Toutes les sections du nord sont à
 s'organiser pour prendre part à la fe-
 te nationale.

La section St-Edouard se propose de
 figurer en grand nombre dans la pro-
 cession; entre autres: l'Ordre Cana-
 diens des Forestiers, Cour St-Edouard
 laquelle convoque tous ses membres à
 un rendez-vous pour dimanche le 17
 courant à la salle Lacasse 986 rue
 Beaumont, après la grand-messe, afin
 de compléter l'organisation.

Que tous les membres de cette Cour
 se rendent en foule.

**CHEF DE POLICE ET
 CHEF DES POMPIERS**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Saint-Jean, Qué., 15. — Lundi der-
 nier, le Conseil de la ville de Saint-
 Jean a définitivement retenu les ser-
 vices de M. Pierre Bouchard, pour rem-
 plir les fonctions de chef de Police et
 de chef des pompiers de la ville.

A la même séance, le conseil s'est
 aussi occupé d'engager un assistant se-
 crétaire de la Corporation, la besogne
 augmentant au bureau de la Corpora-
 tion à mesure que la population s'accroît.
 Le Conseil n'a cependant rien dé-
 cidé d'une façon définitive, à ce sujet.
 La question sera de nouveau prise en
 considération à une assemblée ulté-
 rieure.

DISTRIBUTION DE PRIX

Le 20 juin courant, à 8 heures p.m.,
 aura lieu une séance dramatique et
 musicale à l'Académie Commerciale
 Catholique de Montréal, école du Pla-
 teau, à l'occasion de la distribution des
 prix.

**BURDOCK
 Blood Bitters**

est révéler un spécifique — un re-
 mède qui guérit là où les autres
 échouent.

Prenez votre estomac, le foie et les
 intestins en bon état, au moyen du
 régulateur du tonique de la nature,
 Burdock Blood Bitters, qui guérit
 presque tous les maux de tête en en-
 chassant la cause.

Mlle L. Smith, Morrisburg, Ont.,
 écrit: "Je désire vous faire savoir
 tout le bien que m'a fait Burdock
 Blood Bitters. Je souffrais constam-
 ment du mal de tête sans pouvoir ob-
 tenir de soulagement, jusqu'à ce que
 j'aie pris une bouteille de Burdock
 Blood Bitters. Je déclare franchement
 que deux bouteilles de ce remède
 me guérissent complètement."

B.B.B. est à vendre chez tous les
 pharmaciens et dans tous les maga-
 sins généraux. N'acceptez rien de "you
 said" bon.

(1) yw

te retirer le courrier. Je te donne une
 heure, pas plus.

— Veine! pensa le gamin, en faisant
 claquer ses doigts, une heure! et pas
 vingt minutes de course en tout, y au-
 ra du rabiot.

Il prit la liasse que lui tendait le
 clerc, se précipita vers la porte, intro-
 duisit le visiteur avec une affectation
 de respect exagéré, et s'enfuit comme
 s'il eût eu le diable à ses talons.

Pensez!... une pouce et demi de gla-
 ce sur l'étang!...

La vicomte Georges de Tréfontaine
 entra, emmitouflé dans une magnifi-
 que pelisse de fourrure, le chapeau sur
 la tête, tandis que M. Célestin s'em-
 pressait obséquieusement au devant de
 lui, incliné à angle droit, ainsi qu'il
 sied à un petit clerc recevant un gen-
 tilhomme, héritier présumptif de quel-
 que demi-douzaine de millions de biens
 au soleil.

La vicomte formait une vivante anti-
 thèse avec M. Célestin. C'était un gal-
 lard de vingt-cinq ans, vigoureusement
 charpenté, ses osseux, le teint parche-
 méné, déjà flétri par les nuits de jeu
 et de noise, le crâne fuyant, dégaré,
 le nez en lame de couteau surmontant
 une moustache de retrète, l'oeil faux, il
 avait une physionomie dure et supré-
 mement dédaigneuse.

Il demanda, d'un ton bref:
 — Perchez-vous, n'est-ce pas? —
 Non, monsieur le vicomte, mais je
 pourrais le remplacer.

— C'est toi, sans doute, la fameuse
 perle de Percheron?

Monsieur Célestin prit un air mo-
 deste.

M. Percheron veut bien m'honorer
 de sa confiance.

— Grapin?

— Grapin, Célestin Grapin, au servi-
 ce de monsieur le vicomte.

**LE MARCHÉ IMMOBILIER VÉRITABLE CEINTURE
 DE RAILS D'ACIER**

LE NOMBRE DES TRANSACTIONS
 A DIMINUE, MAIS LES
 PRIX SE MAINTIENNENT.

Le nombre des transactions effec-
 tuées la semaine dernière sur le mar-
 ché des immeubles a considérablement
 diminué, la valeur totale n'étant que
 de \$293,498. Le marché reste cepen-
 dant aussi élevé.

Les ventes par quartier ont été les
 suivantes:

Quartier Saint-André	\$46,554
Quartier Saint-Georges	37,234
Quartier Saint-Laurent	4,500
Quartier Sainte-Anne	2,500
Quartier Saint-Martin	25,000
Quartier Papineau	5,530
Quartier Lafontaine	21,300
Quartier Saint-Louis	9,300
Quartier Centre	3,800
Quartier Saint-Joseph	15,000
Quartier Hochelaga	6,945
Rosemont	3,445
Quartier Saint-Jean-Baptiste	19,240
Quartier Duvernay	15,190
Quartier Saint-Casimir	7,800
Quartier Sainte-Geneviève	17,900
Maisonnette	1,000
Mill-End	15,500
Outremont	2,500
Westmount	30,940

MIGRAINE

Il existe plusieurs sortes de maux
 de tête, et les plus répandus sont le
 mal de tête bilieux, le mal de tête
 nerveux, le mal de tête dû à la consti-
 pation, etc.

Le mal de tête est l'effet de la ma-
 ladie, le cri du corps souffrant qui
 demande d'être débarrassé de quel-
 que dérangement accablant.

Pour guérir radicalement le mal de
 tête il faut, sans aucun doute, en en-
 lever la cause. Le mauvais fonction-
 nement de l'estomac, du foie ou des
 intestins est, neuf fois sur dix, la
 cause du mal de tête.

La migraine (mal de tête très com-
 mun) est quelquefois accompagnée de
 nausées et de vomissements, et est or-
 dinairement due à la constipation.

Pour presque tous les cas de mal
 de tête,

**BURDOCK
 Blood Bitters**

est révéler un spécifique — un re-
 mède qui guérit là où les autres
 échouent.

Prenez votre estomac, le foie et les
 intestins en bon état, au moyen du
 régulateur du tonique de la nature,
 Burdock Blood Bitters, qui guérit
 presque tous les maux de tête en en-
 chassant la cause.

Mlle L. Smith, Morrisburg, Ont.,
 écrit: "Je désire vous faire savoir
 tout le bien que m'a fait Burdock
 Blood Bitters. Je souffrais constam-
 ment du mal de tête sans pouvoir ob-
 tenir de soulagement, jusqu'à ce que
 j'aie pris une bouteille de Burdock
 Blood Bitters. Je déclare franchement
 que deux bouteilles de ce remède
 me guérissent complètement."

B.B.B. est à vendre chez tous les
 pharmaciens et dans tous les maga-
 sins généraux. N'acceptez rien de "you
 said" bon.

(1) yw

**LE MONTREAL STREET RAIL-
 WAY LOUERA LE SUBUR-
 BAIN, LE TERMINAL ET LE
 PARC ET L'ILE.**

La compagnie des Tramways, par ses
 lignes subsidiaires, va encercler l'île de
 Montréal dans un réseau de voies fer-
 rées qui feront communiquer entre el-
 les à peu près toutes les localités.

A l'est de la ville le réseau porte le
 nom de Suburbain et la partie cons-
 truite actuellement fait communiquer
 le terminus de la compagnie des Tran-
 ways, à Maisonneuve, avec la Longue-
 Pointe et le Parc Dominion. D'après
 les nouveaux plans, le Suburbain loue-
 ra le Terminal, les deux lignes de fer
 seront louées à la Compagnie du Parc
 et de l'Île et la compagnie des Tran-
 ways louera la Cie du Parc et de l'Île
 pour un terme de 999 ans.

On dit que tout cela est virtuel-
 lement fait accompli et comme la légis-
 lature a obtenu les pouvoirs néces-
 saires, les travaux commenceront inces-
 samment sur l'île de Montréal et l'Île
 de Jésus.

Le Suburbain sera prolongé jusqu'au
 Bout de l'Île où il rencontrera le Ter-
 minal. De ce point le Terminal ira à
 l'Île de Jésus, à la Côte Nord de l'Île et
 traversera Saint-Léonard et les autres
 places jusqu'en face de l'église de
 Saint-Vincent de Paul, le Jésus pour
 se raccorder avec la voie du Parc et de
 l'Île qui aura été prolongée jusqu'à
 des terminus actuels, près du no-
 uveau B.R.P.R. à Jésus. A cet en-
 droit un pont traversera les embran-
 chements de Saint-Vincent de Paul et la
 voie se continuera jusqu'à Terrebonne.
 De là la courbe chez Pelouquin, la voie
 du Parc et de l'Île se continuera vers
 l'ouest jusqu'à la ligne de Cartierville.

A ce dernier point les travaux sont
 déjà commencés sur les embran-
 chements qui conduisent à la nouvelle
 piste du Jockey Club, de Cartierville, la
 ligne se prolongera jusqu'à Sainte-Ge-
 neviève et de là à Saint-Anne. A
 Saint-Anne la ligne contournera le
 Bout de l'Île pour venir s'embrancher
 avec le terminus actuel du Parc et de
 l'Île à Stoney-Point.

Des commandes ont été faites à la
 Dominion Iron and Steel Co., pour
 20,000 tonnes de rails.

**CONFERENCE DE
 GEORGES DANE**

Dane, le comédien si souvent ap-
 plaudi sur la scène des Nouveautés
 et du Palais Royal, s'est fait hier soir
 adieu au public de Montréal. Il a
 donné sous le patronage de l'Alliance
 Française une conférence d'humoristi-
 que à la salle Fraser, sur le théâtre
 et les artistes. Monsieur Georges Dane
 ne avait divisé son travail comme suit:

Causerie sur les artistes; les origines
 du théâtre; le théâtre en Chine et au
 Japon; de la pantomime; le théâtre
 français à Montréal; primage et ma-
 quillage; ficelles du métier; 20 têtes
 différentes en 20 minutes; adieu au
 public.

Il a été écouté avec attention et a
 été chaleureusement applaudi.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirur-
 gien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent,
 Montréal, T.C. Bell, Main 2818.

**ACCIDENT FATAL AU PONT DE
 QUEBEC — FAILLITE — CHEZ
 LES COCHERS, ETC.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 15. — Un autre ouvrier de la
 "Phoenix Bridge Company", employé
 aux travaux du pont de Québec, vient
 de payer à la mort le tribut du danger.
 C'est un nommé James Hughes, âgé
 d'environ quarante-cinq ans, venant de
 Dundee, en Ecosse. Il était sur le som-
 met du pont hier après-midi, lorsqu'il
 fut frappé par un engin servant à mon-
 ter les pièces de fer. Il tomba dans le
 vide et alla se fracasser le crâne sur
 les rochers. Ses compagnons accoururent
 à lui. La mort avait été instantanée.
 Le corps a été transporté à la demeure
 de M. John McNaughton, à Chaudière
 Curve, où le coroner tiendra enquête
 aujourd'hui.

— M. J. Siméon Belleau, de Québec,
 manufacturier de hardes, a fait cession
 de ses biens, à la demande de MM. A.
 McDougall et Cie, de Montréal, mar-
 chands, qui ont contre lui une réclama-
 tion au montant de \$437.87. M. Geo.
 Darveau a été nommé gardien provi-
 soire.

Cette bataille de coqs, dont nous
 avons parlé et qui a eu son dénoue-
 ment en cour de police, vaudra de l'ar-
 gent au gouvernement.

Les douze personnes qui ont été som-
 mées de comparaître ont toutes pla-
 cées et ont été condamnées à \$5
 d'amende et les frais. Elles ont payé
 rubis sur l'ongle.

— Quand en aurons-nous fini avec les
 querelles entre les cochers du poste de
 la traverse et les autorités de la tra-
 verse? Douze d'entre eux ont été cités
 hier devant le recorder pour avoir en-
 freint les règlements des cochers en al-
 lant solliciter les voyageurs trop près
 de la barrière. La chose a été prise en
 délibéré.

— Alfred Dufour, père de la victime
 de l'accident arrivé l'autre jour dans
 la rue du Pont, poursuit la Compagnie
 Electrique Jacques-Cartier en réclama-
 tion de \$5,000 à titre de dommages ré-
 sultant de la mort de son fils, qu'il at-
 tribue à la défectuosité des fils élec-
 triques de la compagnie.

— La cérémonie de la collation des
 diplômes aura lieu à l'Université L.,
 val, lundi, le 18 du courant.

QUEBEC

HEADLIGHT ET HALL PATRON VICTORIEUX

ENCORE HUIT EPREUVES HIER AU PARC DELORMIER

Demain le free for all avec six partants...
Le National s'embarquera ce soir pour Toronto.

DEUX PARTIES DE CROSSE DEMAIN AU TERRAIN DE LA M. A. A. A. — LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE POUR LA COUPE DE "LA PRESSE" A L'ARENA.

ENCORE HUIT EPREUVES HIER AU PARC DELORMIER

LES JUGES METTENT LES CONDUCTEURS TRACÉ ET ACTON A L'AMÉRIQUE

HEADLIGHT ET HALL PATRON VICTORIEUX DANS LEURS CLASSES RESPECTIVES

Comme les deux précédentes, la troisième journée des courses au Parc Delormier a été encore fort intéressante, et dix-neuf cents personnes ont vu les chevaux aux prises.

La classe de 227, amble, a réuni huit partants, le plus grand nombre vu jusqu'ici à ce meeting.

Headlight, cheval de Gananque, Ont., est arrivé son premier dans les trois dernières épreuves, après avoir été battu dans la première.

La classe de 218, amble, vit quatre partants se disputer le prix offert. Hal Patron, cheval de Traville, qui doit prendre part demain au free for all, l'emporta sur ses concurrents. Il s'appropriera la bourse, mais non sans avoir subi un échec dans la première épreuve.

Le défaut de Headlight et de Hal Patron dans la première épreuve de leur classe respective fut très mal vu du public. Il fut également fort mal accueilli par les juges qui imposèrent sur le champ une amende à Tracy et à Acton, conducteurs des deux chevaux. Cette mesure énergique produisit un effet magique, et après cela, les deux chevaux arrivèrent premiers dans les trois épreuves subséquentes de leur classe.

Le public a été à même de constater que les juges dans l'estime n'entendent pas badiner avec les courses, et que les parties seront protégées. Les juges sont déterminés à assurer aux spectateurs du sport honnête. Les conducteurs de chevaux peuvent se le tenir pour dit.

La classe de 227 fut très intéressante, car dans les quatre épreuves, la deuxième place fut prise par le même cheval, le vainqueur différent. Dans la première épreuve gagnée par Dan McGregor, ce fut Sydney qui arriva deuxième, dans la deuxième épreuve, ce fut Dan McGregor, dans la troisième, Little Clint, et dans la quatrième, Helen D.

Aucun cheval de Montréal n'a remporté de prix hier.

Le programme pour demain sera extrêmement intéressant, car six bons chevaux possédant chacun une excellente marque sont inscrits pour le free for all. Il est certain que le public verra une course qui fournira des sensations.

La direction du Parc Delormier a organisé pour dimanche une matinée spéciale afin de donner à ceux qui ont occupé les places le dimanche, la chance de voir une course de bonnes courses. Le programme comprend en effet deux classes.

Le prix d'admission sera populaire.

Sommaire des courses d'hier :

Classe de 227, amble—
Headlight, cheval honneur, Gananque, Ont., 7 1 1
Dan McGregor, Booth, 1 2 7
Little Clint, Jument, 3 4 2
Helen D., Jument, 3 4 2
McMahon, Jument, 3 4 2
Brydenham, Jument, 3 4 2
McMahon, Jument, 3 4 2
Billy G., cheval honneur, 6 4 3
Prope, H. Otis, Newport, 6 4 3
Catherine Gaudet, Jument, 6 4 3
Robillard, G. Moody, Terrebonne, 5 7 8
Frank Gould, cheval honneur, 5 7 8
McMahon, Jument, 5 7 8
Beebe, Plain, 5 7 8
Temps — 2:14, 2:24, 2:24, 2:23.

Classe de 218, amble—
Hal Patron, étalon, 4 1 1
Tracy, Perrigo, 4 1 1
Ernestville, 4 1 1
Prince A., cheval honneur, 1 2 3
Scott, J. H., Scott, 1 2 3
Golden Dream, jument, 3 4 2
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Josephine, jument, 3 4 2
W. N. Phelps, 3 4 2
Temps — 2:14, 2:14, 2:23, 2:24.

Chevaux inscrits pour samedi, 16 juin
Classe 220, trot, 3:00—
Geo. Stevens, A. Labelle, Montréal.
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.

Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.
Classe 220, trot, 3:00—
Lobau, A. Lebeau, 3 4 2
Lizzie Macoufite, St. Vincent, Montréal.</

Scroggie's

STORE OF SATISFACTION

Rubans

On ne peut attendre une longue durée d'un tissu inférieur.

La qualité des fibres, la confection artistique sont autant de choses qui doivent considérer les rubans. Beaucoup, cependant, manquent de ces choses essentielles, et conséquemment durent peu, se frottent promptement et, après quelques jours, ont l'apparence des vieux rubans.

Les rubans de Scroggie sont le produit du génie et du talent, agrémentés de dessins supérieurs et d'un choix de couleurs artistiques. Nous importons directement des meilleurs fabricants de l'univers avec l'assurance d'avoir des articles durables.

Ruban taffetas chiffon, 4 pouces de largeur, en assortiment complet de nuances, y compris le noir et le blanc. Spécial. . . 12c

Ruban taffetas chiffon, 5 pouces de largeur, assortiment complet de nuances, y compris le noir et le blanc. Spécial. . . 18c

Ruban taffetas chiffon, 6 pouces de largeur, assortiment complet de nuances, y compris le noir et le blanc. Spécial. . . 23c

Ruban sole Liberty rayé de fantaisie, en noir et blanc et bleu marine et blanc. Spécial. . . 35c

Vêtements d'été

Un Achat Considérable

Tous les jours nous amenons les hommes qui se font habiller sur commande à penser comme nous. Nous obligeons chaque jour de plus grands succès que jamais dans la vente des vêtements confectionnés ordinaires. Les hommes pensent à nous, car ils consentent à acheter de bons et froids vêtements, chapeaux et articles de toilette pour hommes et garçons. Le nombre qui était parfait il y a un mois est défranchi maintenant. C'est le temps de changer.

Nous sommes diables d'un achat considérable de vêtements à des prix très économiques, et nous allons vous faire bénéficier de cette heureuse transaction.

Les meilleurs habillements de serge de \$7.98 à \$12.50, pour . . .

Complètes de \$15.00 pour \$9.98

Nous sommes fiers à juste titre, de pouvoir vous offrir d'aussi grandes occasions, car les meilleurs articles vendent ces complètes \$15. Notre prix \$9.98 de vente . . .

Habillements de \$18.00 pour \$12.00

Le style recherché et le cachet individuel de ces vêtements reflètent le génie des meilleurs artistes de la mode. Il ne faut être expert pour pouvoir dire qu'ils ne sont pas chers à \$18.

Prix de vente . . . \$12

Habillements de Garçonnettes au Rabais

250 habillements Norfolk et à trois articles, tout laine, aussi 98 Bester Brown, vendus ailleurs \$9.50. Demain . . . \$3.98

Pour les petits garçons, dimensions 21 à 26, nous offrons deux habillements tout laine de \$3.50, pour . . . \$1.98

Pantalon en duc blanc, pour hommes, vendus ailleurs \$1.50, pour . . . 98c

Notre Vente de Chapeaux de Paille, Demain, battra tous les records

Canotiers en paille fendus, vendus \$1.50. Prix spécial, demain . . . 98c

En tresse de paille fendue choisie, vendus ordinairement \$3.00. Prix spécial, demain . . . \$1.90

Chapeaux de toile, valant \$1.25 . . . 75c

Chapeaux de paille, pour garçonnettes, 25c . . . 50c

Casquettes de golf en duc blanc et en cuir, ce qu'il y a de plus nouveau, pour hommes, prix régulier, \$1.00, pour . . . 75c

300 vestes de fantaisie, de \$3.00, à vendre au prix spécial . . . \$1.49

Voile Pampadour, 10 cts

Venez ici de bonne heure samedi matin, si vous voulez profiter de cette offre avantageuse. Nous offrons en vente samedi matin, un nouveau lot de 2000 verges de ce fameux voile Pampadour, de toutes les couleurs. Nous avons déjà vendu 25,000 verges de ce tissu cette saison. Cela n'est-il pas une bonne recommandation ? 2,000 verges de voile Pampadour, samedi à la verge. . . 10c

Tissus Lavables Blancs

Il va sans dire que ces tissus à robes blanches conviennent également au petit enfant, à la jeune fille ou à la dame.

Offre Spéciale de Samedi

Un assortiment sans pareil de toile blanche des Indes, Japon, Victoria blanc, mousseline blanche, duc, jean, coutil, etc., etc., tous à un seul prix, samedi, la verge. . . 15c

Partez-vous

Bientôt pour ces vacances ? ou pour voyage ? Si oui, vous aurez besoin d'une valise à habillements ou d'une malle. De fait vous avez besoin de ces deux articles, que vous voyagiez ou non. Il vous faut quelque chose de fort, d'utile, bien garni, joli. C'est la sorte que nous gardons en magasin. Valises à habillements de \$7.00, pour . . . \$3.98

En cuir solide . . . \$3.98

Nous pouvons vous fournir la malle qu'il vous faut à un prix qui défie la concurrence. Grande malle dessus oval, couverture en canvas, équerres et coins en acier renforcés, fond en toile, avec roulettes. Compartiment de dessus avec poêle à chapeaux couverte. Excellentes serrures. Malle, en tous points parfaite. Prix raisonnable.

SCROGGIE, 36 ETAGÈRE

Les 14 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE LA CHAUSSURE DOLLY VARDEN




Nous nous proposons de mettre sur le marché de l'Amérique du Nord une nouvelle chaussure pour dames, qui sera connue sous le nom de Dolly Varden. Nous avons l'intention de donner à cette chaussure 14 caractéristiques nouvelles. Les voici :

COPIES DU PIED FEMININ.	TENUE ARISTOCRATIQUE
TALONS HAUTS INOFFENSIFS.	CAMBRURE ET COU DE PIED ACCUSÉS
CONFORT DU PIED NU	DIFFORMITÉ DU PIED IMPOSSIBLE
SOULIER CORSET	DEMARCHE AGREABLE
"CHEVREAU VEU-LOUTE."	SOULIER QUI REPOSE
BON POINT D'APPUI	DELICATESSE DE LA CHEVILLE
PORT ATHLETIQUE	MODELEUR DE FORME

Si vous désirez connaître "Les quatorze" lisez les annonces qui suivront celle-ci. Chaque paire est à trépointe Goodyear. (A suivre.) Notre agent dans votre ville se fera un plaisir de vous montrer la chaussure Dolly Varden.

Elle est vendue à Montréal par FRENCH et SMITH, 440 rue Ste Catherine ouest.

LA CHAUSSURE DOLLY VARDEN

La Chaussure aux 14 Nouvelles Caractéristiques

BOSTON Enregistrée, en 1905, par la DOLLY VARDEN SHOE COMPANY, MONTREAL.

A LONGUEUIL

C'est mercredi prochain, le 20 du courant, qu'aura lieu cette séance récréative donnée tous les ans par les enfants de la salle d'asile et les élèves du jardin de l'enfance de l'Hospice Saint-Antoine, au bénéfice de cette institution bienfaitrice. A l'exemple des années précédentes cette représentation promet d'être excessivement intéressante et un programme des plus attrayants a été préparé. Nul doute que les amis des pauvres et des orphelins donneront une nouvelle preuve de leur dévouement à la cause de la charité en assistant en grand nombre à cette séance.

—Plusieurs personnes ont été témoins, hier, d'un bel acte d'honnêteté de la part de M. Georges Lewis, conducteur de l'omnibus qui fait le service entre le quai et les limites de la ville.

Dans le cours de l'après-midi, Mlle Maria Daviau est le malheur de perdre dans l'omnibus une montre à laquelle elle attachait beaucoup de valeur. Elle ne s'aperçut de la chose que pendant qu'elle arrivait chez elle. Grand fut son chagrin lorsqu'elle constata la disparition du précieux bijou. Elle était justement à conjecturer avec sa mère sur l'accident, lorsque M. Lewis entra et lui remit la montre. Une joie bien naturelle fit place à l'ingratitude et Mlle Daviau remercia le brave et honnête citoyen Georges Lewis dans les termes les plus chaleureux.

—Il y a eu hier soir au comité central du club de la réforme municipale une très belle assemblée à laquelle on a expédié beaucoup de besogne.

Demain soir il y aura au même endroit 99 rue Saint-Charles (ancien magasin de meubles Daignault) une autre assemblée de comité, à laquelle tous les citoyens favorables à des changements dans le conseil actuel, sont les bienvenus. On procédera probablement à cette réunion au choix définitif des candidats du parti de la réforme pour les élections du mois d'août prochain.

CONDOLEANCES

A une assemblée du comité de l'Association Symphonique d'Amateurs sous la présidence de H. Desjardins, il a été proposé par J. A. Bourgeois, secondé par A. Lapierre, que l'Association envoie ses condoléances à un de ses membres, M. J. H. Aumont qui a eu la douleur de perdre sa mère.

Proposé par Aug. P. Fortin, secondé par E. Fleau qu'une copie des résolutions soit envoyée à la famille éplorée.

Aug. P. FORTIN, Sec.

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS

CAFE-SALON ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

A partir de lundi, le 18 juin le Pacifique Canadien inaugurera un service de wagon-salon entre Montréal et Québec, par le train quittant la gare Vigier tous les jours, excepté le dimanche à 8.55 a.m. et pour le retour, quittant Québec à 8.40. Ceci sera d'une grande commodité pour le public voyageur et de nature à augmenter le trafic entre Montréal et Québec, sur les trains du matin.

SOIREE DE GALA

Ce soir au Parc Sohmer, grande soirée de gala. Orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. Illumination, etc., etc.

Comment Tromper un Foie Paresseux au Moyen de l'Exercice Artificiel.

TOUTE maladie sérieuse a un début insignifiant.

Et neuf fois sur dix ce début insignifiant se manifeste dans l'indigestion.

L'indigestion est le début de la plupart des maladies.

Elle ouvre la route aux AUTRES.

Le manque d'exercice, la hâte à manger, la nourriture impropre, en sont les principales causes.

La paresse, la remède au lendemain, lui fait pas d'être chronique et d'affecter la forme de constipation, qui signifie une vie malheureuse.

On peut être très mal à l'aise, vous le savez, sans pour cela, garder le lit.

L'indigestion la plus légère affecte le système nerveux, affaiblit la pensée, et assombrit la vie.

Et l'indigestion, une fois qu'elle a commencé, ne fait que grandir, abrutit le système, détruit le bonheur et affaiblit l'homme.

L'indigestion vous met dans cet état long, temps avant que vous soyez considéré comme malade.

Chaque médecin intelligent sait pourquoi.

x x x

Le professeur Rand le savait.

C'est pourquoi il traça pour les étudiants, sa fameuse formule de Bonheur, savoir : "Espérez en Dieu et gardez vos intestins libres."

Les intestins ont besoin d'être remués de temps en temps, tout comme une horloge ou une montre.

Sans cela, aucun "bon temps" n'est humainement possible.

Et ce n'est pas quand le ressort est défectueux qu'il est brisé qu'il est temps de remonter votre montre, mais c'est à la minute même, ou l'on découvre qu'il est nécessaire de la remonter.

Ce n'est pas seulement quand vous avez mal à la tête, quand votre foie est malade, quand votre estomac se réveille et quand le procédé de la nature est retardé de vingt-quatre heures ou plus longtemps, qu'il est temps de remonter votre intestin.

Le vrai temps pour le remonter est la minute même où vous soupçonnez qu'il a besoin d'être remonter.

Les Cascarets sont la seule médecine pour le Foie et les Intestins qui n'a pas besoin d'être prise en doses plus grandes, chaque fois que vous les prenez.

Le temps pour prendre un Cascaret est quand vous supposez en avoir besoin.

Le seul moyen de l'avoir prêt au moment précis où vous pouvez en avoir besoin, est de le porter constamment dans votre poche comme une montre ou un crayon de mine.

La boîte de Cascarets à dix cents est faite mince, plate, aux angles arrondis et petite, pour cette fin précise.

Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparés seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la presse. Chaque tablette porte, estampée, les lettres "C.C.C."

Un échantillon et le fameux petit livre "Cure of Constipation" gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (471) 2w

Les Salopettes

[Overalls] "Ironclads"

SONT D'UNE QUALITE INSURPASSABLE !

Elles durent mieux, s'ajustent mieux et paraissent mieux que celles des autres fabricants.

Toutes à couture double, avec ou sans rivets, plusieurs poches, boutons brevetés, agrafes brevetées aux poignets, toutes les dimensions en stock, de 32" à 52".

Couleurs : bleu marine, noir et raies bleu clair et bleu foncé.

Prix, pour toutes dimensions, 32" à 48", seulement 75c, ou \$1.50 le complet.

(Très grandes, 48" à 52", \$1, ou \$2 le complet).

Salopettes (overalls) "Ironclads" blanches, faites exactement comme celles des autres couleurs, à 50c, ou \$1.00 le complet.

Salopettes (overalls) "Brownie", toutes les dimensions, pour garçonnettes, à 35c.

Salopettes (overalls) en Denim bleu, pour garçonnettes, à 50c chacune.

Salopettes (overalls) "Ironclads", fond et genoux doubles pour garçonnettes, à 65c, ou \$1.25 le complet.

AUSI : — Chemises de Travail pour hommes, gants de travail, casquettes, tabliers, pantalons de tweed, complets, bratelles, bas, sous-vêtements, ceintures, chapeaux en paille ou en feutre mou, etc., et tout ce qu'il faut aux ouvriers, chez . . .

allan

CONFECTIONNEUR POUR HOMMES ET GARÇONNETTES...
Angle rues Craig et Bleury, et 401 rue Sainte-Catherine Ouest.

\$7.50 LA RAISON \$7.50

Si vous achetez deux ou trois complets par année, il vous faut nécessairement être particulièrement votre choix. Vous devez acheter des vêtements qui sont parfaits en

POUR LAQUELLE

tant que style, matériel et main-d'œuvre, sans toucher les extrêmes et être extravagants.

Les vêtements que nous confectionnons sont garantis sous tous rapports.

Si vous n'êtes pas satisfaits nous vous rendrons votre argent.

VOUS DEVEZ ACHETER CHEZ

\$7.50 ADLER \$7.50

103 RUE CRAIG OUEST (Angle Côté)

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE

(b) POUR FEMMES FAIBLES

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être envoyés aux noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DE SEVE — A Montréal, le 14 du courant, au No 2189 rue Saint-Jacques, Saint-Henri, l'épouse de M. Wilfrid De Seve, un fils : Joseph-Alexandre-Wilfrid.

PARVILLON — A Montréal, le 14 du courant, au No 2189 rue Saint-Jacques, Saint-Henri, l'épouse de M. Wilfrid Parvillon, un fils : Joseph-Alexandre-Wilfrid.

OUILLIETTE — A la Pointe Saint-Charles, le 14 du courant, au No 222 rue Châteauguay, l'épouse de M. Napoléon Ouilliette, une fille.

DECES

BRICAILLÉ — En cette ville, au No 947 rue Saint-André, le 14 du courant, à l'âge de 82 ans, M. Bricailié, époux de M. Bricailié, un fils : Joseph-Alexandre-Wilfrid.

GAUVREAU — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

GAUVREAU — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

HANDGRAVE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

LAURENCE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois et 3 jours, Mlle Diane Gauvreau, fille de M. Napoléon Gauvreau, typographe.

COLONIAL HOUSE - SQUARE PHILLIPS

Grande Vente Annuelle de Juin

10 pour cent. d'escompte au comptant en sus des Escomptes Libéraux dans tous les Rayons.

RAYON DES MANTEAUX

15 magnifiques robes de dames en crêpe de Chine, moins 50 p. c. 10 dusters longs, pour dames, en pongé. Régulièrement \$50, pour \$20.00.

20 robes pour bain, ture, de fantaisie pour dames, moins 50 p. c. Imperméables pour dames, de moleskine et en tulle, dans les dernières styles, moins 20 p. c.

COUVRÉPIEDS — COUVRÉPIEDS

150 couvrepieds blancs. Echantillons d'une manufacture, moins 20 p. c. et 10 p. c. pour du comptant.

100 couvrepieds en duvet, simples et doubles moins 20 p. c. et 10 p. c. pour du comptant.

Lignes spéciales d'assortiments tout en tulle, valeur exceptionnelle, moins 20 p. c. et 10 p. c. pour du comptant.

RAYON DES GARNITURES DE ROBES

Appliqué en drap de couleur, 33 1/2 p. c.

Appliqué en drap noir, 20 p. c. Guipure noire froncée, 20 p. c. Une ligne de jolis rubans persans de couleurs, 50 p. c.

Insertion de dentelle en drap de couleur, 50 p. c.

CRAVATES — CRAVATES

Cravates en soie de fantaisie; cravates en chiffon de couleur; cravates en indienne de fantaisie. Cravates à rayures et à pois.

Cravates en chiffon et mousseline, noir, blanc, crème, bleu pâle, toutes moins 33 1/2 p. c.

Articles de cou lavables en dentelle, piqué et mousseline, moins 25 p. c.

VOILES — VOILES

Voiles chiffon. Voiles noirs à points ajourés et voiles de fantaisie, moins 50 p. c.

CASQUETTES DE BAIN

Couleurs bleu, rouge, marine, noir et à carreaux blancs et tout noir, moins 50 p. c.

RAYON DES VETEMENTS CONFECTIONNES

Complets pour jeunes gens et hommes en worsted et tweed importés; habits à parement simple et double, couleurs pâles, moyennes et foncées, grandes, 33 à 42 de poitrine, \$15.00 à \$25.00. Complète 50 p. c.

Articles de 2 articles pour jeunes gens et hommes. Habits et pantalons en homespun et Oxford, semi-doués, épaules rembourrées, en gris pâle; pantalons à bord, retrousse permanent; pantalons 33 à 42, \$10.00 à \$15.00, moins 10 p. c.

Pantalons pour hommes en worsted et tweed; couleurs foncées, à rayures et carreaux invisibles; grandes assorties. Prix, \$3.00, \$3.50 et \$4.00 pour \$2.50 chacun.

Complète Norfolk de 2 articles pour garçons; pantalons droits; grandes 25 à 34. Prix, \$7.50 et \$10.50 moins 50 p. c.

Habillements de 3 articles pour garçons; habits à parement simple et double; grandes 25 à 33. \$7.50 à \$10.50, moins 50 p. c.

Vestes lavables pour hommes, moins 10 p. c. Vestes lavables pour garçons, moins 10 p. c. Blouses pour garçons, moins 10 p. c.

RAYON DE LA PORCELAINE

VENTE SPECIALE DE SERVICES A DINER, plus de 100 formes et décorations différentes au choix, comprenant 25 assortiments de vaisselle.

Assortiment complet de services de services à dîner, moins 10 p. c.

Assortiment complet de services à dîner, moins 20 p. c.

Offre spéciale de 2 services à dîner de 115 morceaux. Régulièrement \$25.00 pour \$17.50.

Offre spéciale de services à dîner de 97 morceaux. Régulièrement \$15.00 pour \$10.50.

Offre spéciale de services de table. Régulièrement \$37.50, \$40.00 et \$45.00 pour \$30.

10 services à dîner un peu endommagés, moins 33 1/2 p. c.

Assortiment complet de services à thé, moins 10 p. c. et 33 1/2 p. c.

RAYON DE L'OPTIQUE

Assortiment complet de Baromètres, thermomètres, lunettes, lunettes d'opéra, télescopes, microscopes, loupes, longue-vue, etc., moins 20 p. c.

Spectacles et vues, moins 33 1/2 p. c.

Hygromètres de maison, moins 25 p. c.

Lanternes magiques à moitié prix.

Lignes spéciales de bois bruts, articles en cuir, articles de pyrographie, à moitié prix.

Appareil pyrographique complet pour \$2.

Assortiment considérable de kodaks, albums et articles photographiques.

10 p. c. au comptant en sus des Escomptes libéraux alloués dans tous les Rayons.

HENRY MORGAN & CO., - Montréal

LA PAIX ARMÉE

UN OFFICIER ALLEMAND FAIT LA COMPARAISON DE L'ARTILLERIE DU KAISER ET DE CELLE DE LA FRANCE.

Berlin, 15. — La "Deutsche Tageszeitung" publie un article du général Bahr sur l'artillerie des armées française et allemande, dans lequel l'auteur arrive à la conclusion suivante : "L'armée française dispose de 1,084 canons, tandis que l'armée allemande en a 2,102. Dans ce nombre, ne sont pas compris les hotchkiss allemands, ni les canons à feu rapide français. L'Allemagne a donc une supériorité de 1,118 canons; mais l'artillerie française est supérieure à celle de l'Allemagne par la quantité de munitions qu'elle a à sa disposition sur la ligne de feu.

"Le canon allemand ne porte que 138 coups, tandis que les canons français en ont 312, et ce nombre est considéré en France comme encore trop petit, suivant les enseignements de la guerre russo-japonaise qui ont démontré la nécessité d'augmenter le nombre des munitions sur la ligne de feu.

"Ainsi, le nombre de coups que l'artillerie d'un corps d'armée français peut tirer est de 28,704, tandis que le nombre de coups d'un corps d'armée allemand est de 27,152, soit 1,552 coups de moins.

"Quoique nous ayons la supériorité dans le nombre des canons, nous sommes réellement inférieurs à l'artillerie française, et ces conditions paraissent encore plus défavorables, si l'on compte aussi les munitions des canons à feu rapide français, car les munitions des hotchkiss allemands sont comprises dans ces chiffres.

"L'Allemagne doit donc augmenter la quantité de munitions dans la ligne de feu si, après l'introduction des canons à feu rapide, elle veut maintenir une supériorité dans son artillerie."

PELERINAGE A STE ANNE DE BEAUPRE ET AU CAP DE LA MADELEINE, SAMEDI 23 JUIN

Nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré en faveur de l'Hôpital des incurables.

C'est un double acte saint à accomplir, puisque, faisant œuvre de piété, on fait, en même temps, œuvre de charité. Ce pèlerinage ne peut qu'être largement béni de Dieu; car les prières de tous les pauvres malades accompagnent les pèlerins au vénéral sanctuaire de N.-D. du Rosaire, allocation et bénédiction du T. S. Sacrement. Au retour, pour l'avantage des pèlerins, le bateau arrêtera à Québec. L'heure de cet arrêt sera indiquée sur le bateau même.

On pourra se procurer des billets sur le quai de départ du bateau.

Prix des billets: \$2.10.

Départ du quai Bonaparte: à 3.30 hrs P.M.

Pour toute information s'adresser au Rév. P. A. E. Dion, dominicain, curé de N.-D. de Grâce ou à l'Hôpital des incurables, 15, 21.

LE 85EME REGIMENT

C'est ce soir que se termine l'entraînement des recrues qui veulent prendre part au camp à Trois-Rivières. Le Colonel Paterson et ses officiers du 85ème régiment, font encore une fois un appel à tous ceux qui désirent s'engager, les priant d'aller donner leur nom demain soir.

Il sera impossible à aucun officier de prendre de nouvelles recrues passées demain soir, les officiers étant obligés d'envoyer au département de la milice à Ottawa, une copie de la liste de ceux qui se seront enrôlés pour le camp.

Les capitaines de compagnie, commenceront ce soir à donner les uniformes à ceux qui ont déjà signé leur engagement pour le camp.

Le colonel Paterson et les officiers du 85ème régiment remercieront ceux qui ont déjà souscrit pour venir en aide à leur régiment pour l'érection et le maintien de leurs nouveaux quartiers généraux.

AVIS IMPORTANT

Pour se conformer aux désirs de ses nombreux clients la Cie du Grand-Tronc inaugurerait un nouveau service de train pour la fin de chaque semaine entre Montréal et Cornwall et les gares intermédiaires. Ce service commencera samedi le 16 juin 1906. Le train quittera la gare Bonaventure chaque samedi, à 1.36 p. m. durant toute la saison d'été et arrivera à Cornwall à 3.40 p. m. Au retour, il quittera Cornwall à 7.10 a. m., lundi, arrivant à Montréal, 9.15 a. m. Ce service donnera au public une belle occasion de visiter les places d'eau du lac et de la rivière Front, et de revenir en ville le temps pour les affaires, le lundi matin.

Les Nerfs Epuisés, Le Cœur Faible, Le Cerveau Fatigué, Les Forces Perdues.

Qu'il y a de femmes qui, en lisant ces lignes, se disent que c'est bien à leur cas. Du matin au soir, d'une année à l'autre, elles peinent sous le fardeau des travaux du ménage, voyant à ce que leurs enfants ne manquent de rien, puis s'ajoutent leurs faibles loisirs, soit à des actes de dévotion, soit aux exigences de la vie sociale. Puis, à l'automne, ensuite, qu'une femme aussi accablée finisse, soit un jour, par succomber sous le fardeau, soit le cœur fatigué et palpite violemment, les nerfs s'épuisent, le cerveau se sent constamment envahi dans un tourbillon et il y a généralement manque de vitalité.

C'est le temps où jamais, pour la femme, de songer à elle. Sinon, il peut en résulter de sérieux maux, car la femme est le cœur de la famille, et si elle est fatiguée, le ménage est en danger.

Le cœur et le cerveau sont les deux points de la vie humaine, et si l'un est fatigué, l'autre ne peut fonctionner normalement.

Les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs sont le remède qui agit sur le cœur et le cerveau, et les fait fonctionner normalement.

Elles sont les amies de la femme, dans toute l'acceptation du mot.

Elles renforcent le cœur affaibli, redonnent du ton aux nerfs excités, épuisés, rendent le cerveau lucide et font recouvrer la vitalité perdue.

Mme George Lehman, Stanley Secor, N. E. écrit : "Je souffrais beaucoup de faiblesse et d'épuisement, et j'étais si épuisée que je ne pouvais venir à mes occupations journalières. J'achetai deux boîtes de Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs, et après les avoir prises, le constat que tout mon mal avait disparu. Je suis maintenant aussi forte et aussi bien que jamais."

Les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs se vendent à la boîte de 50 centes pour \$1.25. Si votre fournisseur n'en a pas, écrivez directement à The Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

PILULES DE MILBURN

Pour le Cœur et les Nerfs.

UN TRIO DE BRUTES

Washington, Pennsylvanie, 15. — On a découvert mercredi, à un endroit isolé, près de cette ville, le corps d'un jeune garçon de 17 ans, nommé Frank Morris, blessé, brûlé en plusieurs endroits et dans un tel état qu'on désespère de le sauver. Le blessé a pu raconter les odieuses brutalités dont il a été la victime.

Trois hommes l'attirèrent sous un prétexte futile dans un petit bois et lui firent boire de force des liqueurs alcooliques. Quand l'enfant fut ivre, ils arrachèrent ses vêtements d'huile et y mirent le feu; ils étouffèrent les flammes quand ils jugèrent que le malheureux avait assez souffert, mais continuèrent leurs atrocités. Les trois brutes attachèrent au cou de l'enfant une corde, lui ligotèrent les pieds et les mains, et traînèrent le corps sur le sol pendant un demi-milieu. Enfin, après l'avoir frappé à coups de pied, ils emportèrent des pierres sur son corps et l'abandonnèrent.

Le jeune Frank Morris a été découvert par hasard, et les trois hommes accusés de lui avoir fait subir ces mauvais traitements ont été arrêtés hier. La police a eu toutes les peines du monde à le protéger contre la foule qui voulait leur appliquer la loi de Lynch.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maux de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même pour avoir souffert et avoir pris en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MARIAGE DE LA PLUS RICHE FEMME D'ANGLETERRE

London, 15. — Lady Mary Hamilton, fille unique du feu duc de Hamilton et Brandon, douzième du nom, et la plus riche femme de la Grande-Bretagne, a épousé aujourd'hui à l'église Saint-George, le marquis de Graham, fils aîné du duc de Montrose. Le roi Édouard était en nombre de ceux qui assistaient à la cérémonie. L'église était remplie de pairs du royaume.

LES PETITES REPUBLIQUES DU SUD

Mexico, 15. — On annonce qu'une alliance offensive et défensive a été conclue entre les républiques de Salvador et de Honduras, dans le but, dit-on, de forcer le président Cabrera, du Guatemala, à démissionner.

Salvador, 15. — On annonce qu'une alliance offensive

